

imep

ACCOMPAGNEMENT PRÉPARATION CONCOURS ADMINISTRATIFS

CONTACTS :

Institut coMmunautaire d'Education Permanente
BOURGES PLUS

Accueil et inscriptions :
Salle d'Armes - Technopôle Lahitolle
7 rue Marest
18000 BOURGES

Ouvert au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de
13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h
Ouvert pendant les vacances scolaires : du lundi au
vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h30

imep@agglo-bourgesplus.fr
Tél : 02-48-67-58-00

Institut coMmunautaire d'Education Permanente
www.imep-bourgesplus.fr



OBJECTIFS

Acquérir la méthodologie de l'épreuve écrite et/ou orale d'un concours administratif et s'entraîner.

PRÉ-REQUIS

Le candidat devra avoir choisi un concours et lu la note cadre relative à celui-ci. Il connaîtra le type et la date des épreuves demandées.

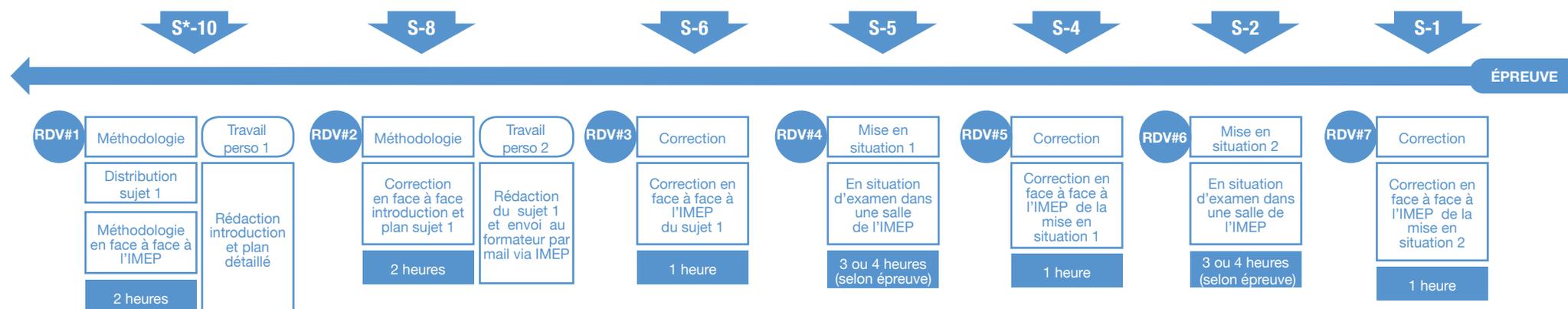
ÉPREUVES PRÉPARÉES

Note de synthèse avec ou sans propositions opérationnelles - Questions à réponses courtes - Écriture d'un dossier de VAE dans le cadre d'un RAEP - Dissertation - Entretien avec un jury

MÉTHODES

Accompagnement personnalisé : 7 RDV pour l'écrit et 5 pour l'oral en face à face avec un formateur. Le rythme est adapté au candidat et à sa situation.

ACCOMPAGNEMENT AUX ÉPREUVES ÉCRITES



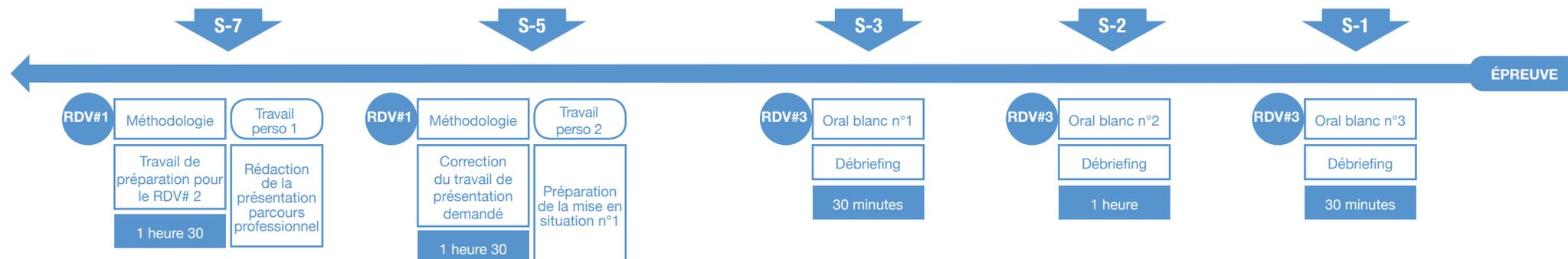
CETTE FORMATION EXIGE :

- Un travail personnel « classique » de préparation à la rédaction des devoirs écrits demandés par le formateur
- Un travail de fond à faire au quotidien car il est indispensable de s'intéresser aux faits de société, de lire et s'informer sur l'actualité
- 3 mois de délai (en comptant 1 ou 2 annulations pour impondérable)

TARIF FORFAITAIRE

Particuliers (subventionné par Bourges Plus) : 431€ - Entreprise : 749 €

ACCOMPAGNEMENT AUX ÉPREUVES ORALES



CETTE FORMATION EXIGE

- Chacun des entretiens proposés doit avoir été précédé par un travail de réflexion sur ses motivations, son projet professionnel. Après chaque entretien, les commentaires et les conseils vous seront donnés par le formateur.
- 2 mois de délai (en comptant 1 ou 2 annulations pour impondérable)

TARIF FORFAITAIRE

Particuliers (subventionné par Bourges Plus) : 236 € - Entreprise : 427 €

* Semaine